

## 13 LE CONTOURNEMENT DU MOLARD

De la RN75 jusqu'au bameau du Blutinay. Communes de la Batié-Montgascon, Corbelin, Cbimilin.

### Caractéristique de la ligne

Tronçon en déblai. Profondeur de 8 m le plus généralement pouvant approcher de 20 m à proximité du vadois sur la RN75.

### Éléments dominants du paysage

Toutes les composantes du paysage concourent à déterminer une ambiance agreste assez intimiste :

- une topographie souple mais marquée,
- une forte présence de la végétation naturelle,
- un bâti traditionnel, présent sans excès, mais qui "imprègne" le paysage bien plus loin que sa seule localisation,
- une organisation lisible du paysage et une petite échelle.

### Valeur du paysage ; enjeu et risque

Cette ambiance agreste et intimiste est une valeur forte indéniable et constitue un enjeu paysager de première grandeur. Le risque de dénaturation qui affecte ce paysage est, a priori, très élevé tant il y a opposition entre l'ambiance qui le caractérise et l'image du TGV.

La géométrie en déblai de la ligne, juste à la bonne profondeur pour dissimuler les voies, y compris les pylônes supports de la caténaire, sans ouvrir une trop large brèche, et l'orientation du tracé, cohérente avec les lignes du relief, limitent considérablement l'atteinte au paysage.

### Le parti d'aménagement

Dissimuler intégralement la ligne TGV.

### Solutions générales

Rester dans la géométrie de déblai assez profond.

Arrondir les lèvres des terrassements (crêtes de talus, entrées en tranchées).

Habiller les sommets de talus avec des formes végétales diverses, en continuité et en renforcement de celles existantes.



Des espaces d'ambiance intimiste dans un ensemble paysager très riche



## 14 LA TRAVERSÉE DE LA PLAINE DU GUIERS

Grande entité comportant quelques nuances entre Blutinay à l'ouest et le franchissement du Guiers à l'est (Chimilin, Aoste, Romagnieu).

### Caractéristique de la ligne

Remblai de 6/8 m à l'ouest, déblai dans l'épaule au centre du tronçon, remblai de 4/6 m à l'est.

### Éléments dominants du paysage

Absence quasi-généralisée de bâti à proximité immédiate du tracé, régularité et "pénalité" de la topographie, occupation agricole partagée entre maïs et herbages, constituent les constantes de cette entité paysagère. Il en résulte une assez grande échelle malgré la présence de multiples formes végétales.

### Valeur du paysage ; enjeu et risque

L'uniformité relative qui caractérise cette partie de la plaine du Guiers lui confère une valeur paysagère modeste. La descente depuis Blutinay jusqu'à la RNS16 montre un aspect plus agreste qui ne permet pourtant pas à ce secteur de prétendre atteindre une valeur importante.

Il n'y a donc pas d'enjeu paysager fondamental et d'ensemble dans la plaine du Guiers et un risque limité d'altérer le paysage. Au droit d'Oudinet, un enjeu ponctuel est associé à une composition particulière entre habitat, morphologie, trame végétale et occupation du sol, qui déterminent une échelle plus petite et une image plus traditionnelle du territoire agricole.

### Le parti d'aménagement

Jouer l'absorption de la ligne TGV par la trame végétale.

### Solutions générales

Rester sur la géométrie technique de l'ouvrage et limiter l'habillage des talus à une couverture herbacée. Recoudre les formes végétales existantes jusqu'à la ligne TGV et les renforcer sensiblement dans les points qui supportent une forte fréquentation visuelle. Saisir l'opportunité offerte par les aménagements devant être réalisés au droit de la base de loisirs de Romagnieu pour créer une séquence boisée à l'approche du franchissement du Guiers, enjambé par un ouvrage simple.



Des paysages plutôt uniformes ... localement différenciés



**LEGENDE**

- Tracé étudié (indicatif)
- Portion en tunnel

D'après carte IGN  
0 250 m 1 km

**15 ENJEU DE DECOUVERTE. Laisser les abords dégagés de tout obstacle visuel**

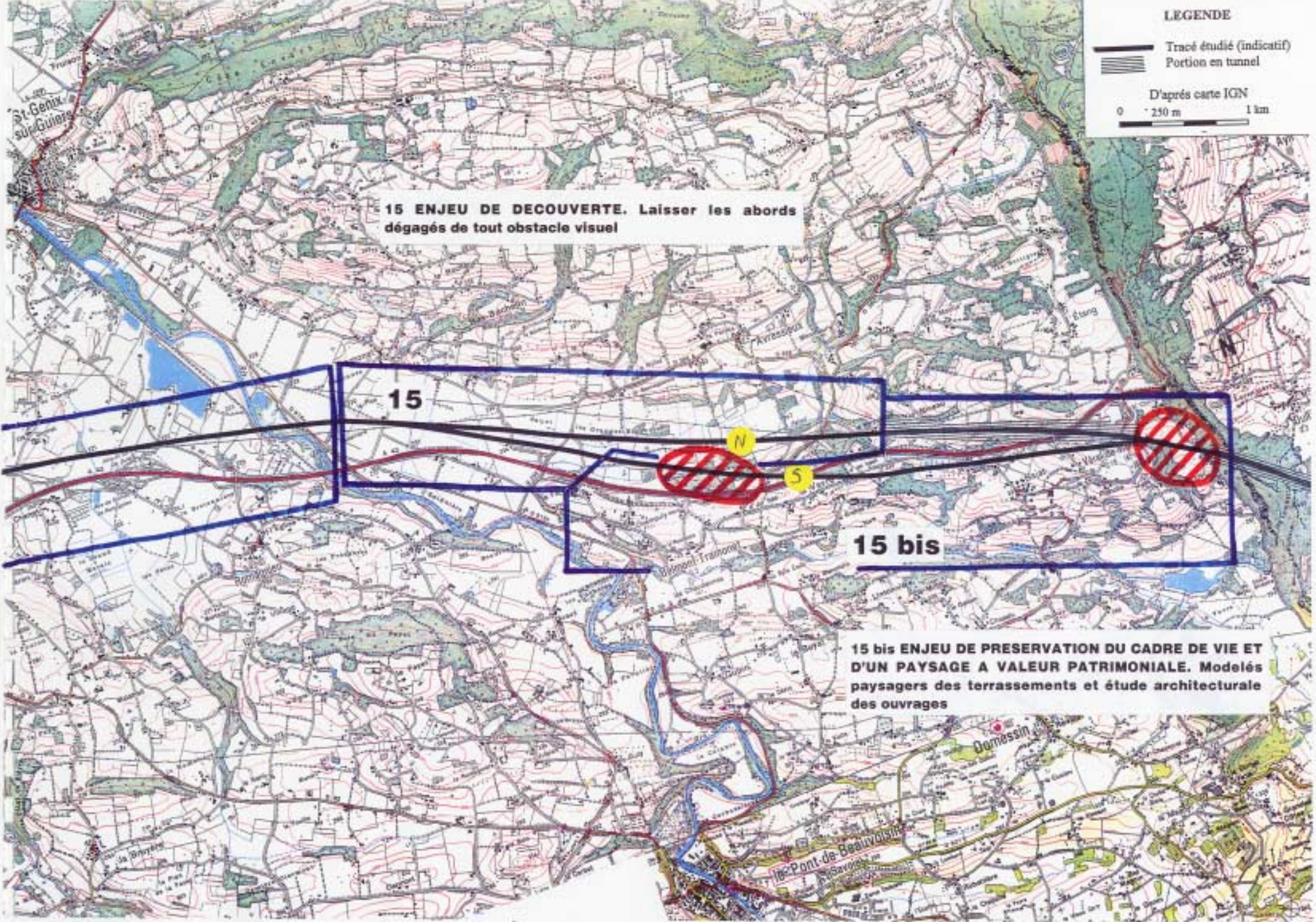
**15**

**N**

**S**

**15 bis**

**15 bis ENJEU DE PRESERVATION DU CADRE DE VIE ET D'UN PAYSAGE A VALEUR PATRIMONIALE. Modelés paysagers des terrassements et étude architecturale des ouvrages**





## 15 LE VAL DE GUIERS ET LE MARAIS D'AVRESSIEUX

### *Valeur du paysage ; enjeu et opportunité*

Cette configuration offre le fond de vallon d'une très grande échelle et ouvre de vastes vues sur le panorama environnant.

### *Le parti d'aménagement*

Conserver les abords de la ligne aussi dégagés que possible.

### *Solutions générales*

Conserver la géométrie technique du remblai et limiter l'habillage des talus à une couverture herbacée.

Boiser le pied du remblai à l'approche du tunnel et le déblai de la tête du tunnel.

Boiser les reliquats parcellaires entre la ligne TGV et le parc d'activités "Val Guiers".

*Depuis le franchissement du Guiers jusqu'à l'entrée en tunnel au fond du vallon d'Avressieux (Saint-Genix-sur-Guiers, Belmont-Tramonet, Avressieux).*

### *Caractéristique de la ligne*

Variante nord : remblai de 4/5 m de hauteur, régulier dans la plaine puis s'élevant jusqu'à une dizaine de mètres pour l'entrée en tunnel.

### *Éléments dominants du paysage*

Plantée presque parfaite du sol, "mer" de maïs ponctuée de quelques îlots de végétation naturelle et absence de bâti sont les dominantes de cette entité paysagère. Cet extrême met en évidence le contraste remarquable entre la diversité des coteaux, d'image traditionnelle, et l'uniformité du fond de vallon occupé par une agriculture dynamique. L'habitat sur le coteau est tourné vers la plaine.



*La traversée du marais d'Avressieux donne l'occasion d'une ouverture sur des paysages intéressants.*

## 15 bis LA MONTÉE VERS LA MONTAGNE DE DULLIN

Depuis le marais d'Avressieux jusqu'à la montagne de Dullin (Avressieux, Belmont-Tramonet, Vérel-de-Montbel).

### Caractéristique de la ligne

Alternance de déblai et remblai de 8 à 12 m, atteignant une trentaine de mètres (déblai) au niveau du cimetière. Viaduc pour passer de la plaine au coteau. Remblai d'une vingtaine de mètres de haut contigu à la tête du tunnel de la montagne de Dullin.

### Éléments dominants du paysage

La forte présence des éléments naturels (végétation, relief, parois rocheuses...) imprime à ces paysages une image montagnarde. Celle-ci est d'autant plus marquée que l'on s'élève et se déplace vers l'est. La topographie animée, la situation sur une croupe étroite, les multiples formes végétales fragmentent le territoire et créent une grande diversité d'espaces de petite échelle.

### Points particuliers

Cette section compte deux points particuliers, le passage de la plaine au coteau, lieu de contraste affirmé et l'alvéole du Guinet et du Château, dépression visuellement isolée au pied de la montagne de Dullin.

### Valeur du paysage ; enjeu et risque

La diversité des compositions paysagères et l'ambiance agreste constituent les valeurs fortes de cette entité. Elles s'avèrent un véritable enjeu au Niveau, à Bajar, à la Planche et plus encore dans le vallon du Guinet tant le risque d'altération, voire de dénaturation, est réel.

### Le parti d'aménagement

Adapter au mieux la géométrie de la ligne TGV à la morphologie du site pour estomper la continuité de l'ouvrage dans un paysage qui n'en comporte pas. Dissimuler la ligne TGV au droit des groupements habités.

### Solutions générales

Araser le flanc aval des tronçons en déblai et combler le territoire amont des tronçons en remblai pour donner l'impression que la ligne TGV a profité d'un replat accueillant. Planter des écrans végétaux denses au droit des habitations isolées ou des groupements pour soustraire visuellement la ligne TGV du paysage et effacer ainsi l'incohérence d'image entre celle, moderne et technologique associée au TGV et celle, traditionnelle, des paysages de Vérel-de-Montbel.

### Traitement des points particuliers

Le contact plaine / coteau sera traité par un viaduc. L'architecture de l'ouvrage tiendra compte en particulier de la vue depuis Avressieux et mettra à profit l'appui visuel sur le coteau. Une étude d'insertion paysagère et architecturale sera conduite pour la traversée de l'alvéole du Guinet et du Château.



Les paysages agrestes de Vérel-de-Montbel peuvent avoir une valeur patrimoniale



LEGENDE

Tracé étudié (indicatif)  
Portion en tunnel

D'après carte IGN

0 250 m 1 km

16

17

18

**17 ENJEU DE PRESERVATION DE PAYSAGES A VALEUR PATRIMONIALE**

**16 ENJEU DE VALORISATION PAYSAGÈRE.** L'ouvrage d'art, par sa ligne et son architecture, doit devenir l'élément fort d'un paysage confus

**18 ENJEU DE PRESERVATION D'UN PAYSAGE MONTAGNARD TRADITIONNEL.** Limiter l'effet de barrière de l'hypothèse "tracé bas". Etudier un viaduc aux proportions harmonieuses pour l'hypothèse "tracé haut"



## 16 LE CONFLUENT DE LA BUSSIÈRE

De la RD37 à l'ouest jusqu'à la limite intercommunale de la Bridoire/Attignat-Oncin à l'est (communes de Dullin et de la Bridoire).

### Caractéristique de la ligne

Profil rasant ou très élevé.

### Éléments dominants du paysage

Espace sans contact visuel avec le lac d'Aiguebelette ni avec Lépin-le-Lac, couloir pour voies de circulation et cours d'eau, marges de plusieurs territoires communaux, le caractère dominant de cette entité paysagère est sa non lisibilité : elle ne semble recevoir que des initiatives non concertées, sans cohérence entre elles, ce qui produit de nombreux espaces résiduels. Aucun élément n'émerge dans ce paysage confus, sans vocation visible.



La Bussière, un espace complexe sans point singulier

### Valeur du paysage ; enjeu et opportunité

L'implantation de la ligne TGV représente un risque très réduit pour ce site sans valeur particulière. En revanche, il y a opportunité à profiter du passage de la ligne pour inscrire dans le paysage un élément fort qui s'impose pour l'ensemble du périmètre. C'est un véritable enjeu de valorisation paysagère de ce site.

### Le parti d'aménagement

Affirmer la ligne TGV dans le paysage en privilégiant l'ouvrage d'art.

### Solutions générales

Le recours à un ouvrage d'art répond à l'enjeu de valorisation du paysage. Le traitement architectural de l'ouvrage permettra de l'adapter aux données morphologiques du paysage et aux axes de découverte depuis les routes, bien que les visions sur cette section de la ligne TGV soient très brèves.



Le passage de la ligne TGV, un enjeu de valorisation

## 17 LA BORDURE DU LAC D'AIGUEBELETTE

Depuis la limite intercommunale la Bricoire/Attignat-Oncin jusqu'à la tête du tunnel de l'Épine (communes d'Attignat-Oncin et de Lépin-le-Lac).

### Caractéristique de la ligne

Alternance de déblais et de remblais atteignant exceptionnellement une dizaine de mètres de haut.

### Éléments dominants du paysage

Agriculture traditionnelle sur les buttes.

Boisement dans les talwegs encaissés.

Habitat ancien fortement référencé aux règles constructives locales, disséminé ou en petits groupements au milieu des terres.

Ces caractéristiques produisent des paysages en petites alvéoles, d'image agreste traditionnelle forte, liée à la qualité du bâti, à l'occupation du sol (herbages généralisés, vergers à proximité des habitations) et à son organisation typée bien lisible.



Un chapitre de paysages de valeur patrimoniale

### Valeur du paysage ; enjeu et risque

Harmonie, diversité, richesse du panorama (bien que le lac ne soit qu'exceptionnellement vu) et des paysages de proximité, ambiance calme et souvent intimiste font la valeur forte des paysages de cette bordure du lac, ici non altérés par un bâti résidentiel de présence excessive. Dans les cas où le franchissement se fera à l'air libre, le tracé sud s'inscrit dans une topographie peu favorable par rapport à celle du tracé nord. Il y a un enjeu paysager majeur à préserver cette valeur.

### Le parti d'aménagement

Recherche d'une atténuation du caractère moderne de la ligne là où elle est susceptible d'être vue.

### Solutions générales

Modelages amples se référant à la géomorphologie locale ou emprise réduite en cas de confrontation favorable.

Ecrans végétaux épais en continuité des boisements existants.





## 18 LE FRANCHISSEMENT DE L'HYÈRE ET DE LA RN6

Entre les têtes du tunnel sous l'Épine et du tunnel sous la Chartreuse (Vimines et Saint-Tribaud-de-Couz).

### Caractéristique de la ligne

Dans l'hypothèse dite "tracé bas", partie à ciel ouvert limitée à des remblais et ouvrages de hauteur inférieure à 10 m, uniquement pour traverser la partie encaissée de la vallée de l'Hyère.

Dans l'hypothèse dite "tracé haut", partie à ciel ouvert constituée pour moitié par un déblai profond, pour autre moitié par un viaduc de 1 200 m de longueur, à 70 m du sol.

### Éléments dominants du paysage

Morphologie de plateau, fortement délimité à l'ouest et à l'est, s'inclinant soudainement sur la vallée encaissée de l'Hyère.

En s'élevant vers le sud, le plateau se rétrécit. La végétation (haies et boisements) habille les pentes fortes. Un grand boisement, en continuité avec celui qui couvre le versant de l'Épine, partage le plateau.

Le bâti, ancien et dédié à l'activité agricole au sud, a vocation résidentielle au nord où il se multiplie.

Bâti, végétation et occupation du sol composent un paysage montagnard typé, fortement conditionné par les hauts versants boisés qui le bordent.

### Valeur du paysage ; enjeu et risque

C'est le caractère montagnard du paysage qui en fait sa valeur. Cette valeur est donc plus affirmée au sud du plateau, moins affecté par la multiplication et la dissémination du bâti résidentiel.

L'hypothèse dite "tracé bas", qui n'apparaît pas sur le plateau, respecterait au mieux l'enjeu paysager.

L'hypothèse dite "tracé haut", en revanche, altérerait davantage le caractère montagnard du paysage, en particulier pour les vues depuis la vallée de l'Hyère.

### Le parti d'aménagement

Pour l'hypothèse "tracé bas", limiter l'effet de barrière par rapport à la vallée encaissée de la rivière pour les vues depuis la RN6.

Pour l'hypothèse "tracé haut", estomper l'effet de coupure du déblai sur le plateau et donner une image valorisante au viaduc.

### Solutions générales

Pour l'hypothèse "tracé bas", ouvrir au maximum les ouvrages et adoucir, par des modelés, les pentes des talus des remblais.

Pour l'hypothèse "tracé haut", adoucir les pentes du déblai et établir une trame végétale pour estomper la linéarité du terrassement. Étudier l'image architecturale du viaduc, notamment en veillant à l'harmonie de ses proportions.



Un paysage montagnard traditionnel qui domine le talweg de la rivière et la route nationale 6



LIAISON TRANSALPINE  
Combe de Savoie  
Variante Chapareillan

1ère Phase : Sans tunnel de Belledonne

21




21 ENJEU DE REHABILITATION URBAINE

19

20 MAINTENIR LA FRAGMENTATION DE L'ESPACE

20

19 ENJEU DE VALORISATION. L'ouvrage de franchissement de l'autoroute A43 et de l'Isère donne l'occasion d'un geste architectural particulier

-  Ligne TGV
-  Ligne Fret
-  Secteurs enterrés

0 500 1 000  
d'après carte IGN

Dossier technique - COMBE DE SAVOIE  
Dossier technique - BELLEDONNE - ALBERTVILLE



## 19 LA PLAINE DE L'ISÈRE, RIVE DROITE

Depuis la tête du tunnel de la Chartreuse jusqu'au franchissement de la rivière (Chapareillan, les Marches, Laissaud).

### Caractéristique de la ligne

Remblai généralisé de quelques mètres, plus important à l'approche de l'Isère (12 à 15 m).

### Éléments dominants du paysage

Les caractères essentiels du paysage de la plaine en rive droite de l'Isère tiennent aux trois composantes :

- régularité de la topographie en pente extrêmement douce,
- absence d'habitation dans la plaine (sauf en pied de versant et le long de la RN90),
- végétation naturelle rassemblée en piémont sous forme de haies et en bordure de l'Isère sous forme de boisements rivulaires.

### Points particuliers

Le franchissement de la RN90 dans la plaine s'avère un point singulier de cette entité. Celui, simultanément, de l'autoroute A41 et de l'Isère, par un faisceau de voies à des niveaux différents (proximité de la gare), en constitue un autre, qui appelle une réponse spécifique.



Dans cette entité uniforme..

### Valeur du paysage ; enjeu et risque

L'entité de la plaine de l'Isère, rive droite, qui se distingue avant tout par une occupation agricole d'image moderne, ne représente pas un enjeu paysager global. Un enjeu paysager ponctuel existe : enjeu de préservation du cadre de vie à proximité des habitations en tête de tunnel et le long de la RN90, enjeu de valorisation de la ligne TGV au point de franchissement de l'autoroute A41 et de l'Isère.

### Le parti d'aménagement

Rester sur la géométrie technique de l'ouvrage d'une manière générale.

Dissimuler la ligne TGV à proximité de l'habitat.

Affirmer l'ouvrage de franchissement de l'autoroute A41 et de l'Isère.

### Solutions générales

Respecter la rigoureuse de l'Isère.

Modérer ponctuellement les abords de la ligne en formes douces se référant à la morphologie locale pour répondre à l'enjeu de préservation du cadre de vie.

### Traitement des points particuliers

Modérer dans un ample mouvement de matériaux le croisement de la ligne TGV et de la RN90.

Définir une forme architecturale qui fasse du franchissement A41/Isère un événement paysager dans la plaine de l'Isère. Privilégier les verticales des appuis plutôt que l'horizontale des tabliers.



Le franchissement simultané de l'autoroute A41 et de l'Isère s'avère un point singulier



## 20 LA PLAINE DE L'ISÈRE, RIVE GAUCHE

Depuis le raccordement des lignes jusqu'à la tête du tunnel sous Belledonne sur la commune de Laissaud.

### Caractéristique de la ligne

Remblai de grande hauteur.

### Éléments dominants du paysage

Planéité parfaite du fond de vallée; absence totale d'habitat dans la plaine, disséminé et rare sur le coteau dominant; végétation arborée limitée aux plantations de peupliers. Ces éléments composent un paysage uniforme, fragmenté en pied de coteau par les nombreuses peupleraies.

### Valeur du paysage ; enjeu et risque

Ce type de paysage, sans valeur particulière, a la capacité de s'accommoder de l'implantation d'une ligne TGV qui représente pour lui un risque limité.

### Le parti d'aménagement

Maintenir la fragmentation de l'espace.

### Solutions générales

Conserver les peupleraies existantes et les renouveler en des emplacements adaptés pour maintenir des écrans à l'échelle du remblai d'approche de la tête de tunnel.



Maintenir et renouveler les écrans végétaux